
Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT a su élargir le spectre de ses champs disciplinaires qui font aujourd'hui sa renommée : création et nouveaux médias, développement humain et social, éducation, forêts, génie, gestion, mines et environnement, santé et Premiers Peuples.

L'Institut de recherche en mines et gestion des rejets miniers (IRME) souhaite pourvoir le poste de :

**PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER
EN ENVIRONNEMENT ET GESTION DES REJETS MINIERS**

Concours n° 2017-05

Date : Le 19 mai 2017

FONCTION :

La personne retenue devra dispenser des enseignements principalement à des étudiants de cycles supérieurs dans le but d'approfondir leurs connaissances théoriques, scientifiques et technologiques dans les domaines de l'environnement et la gestion des rejets miniers, notamment : la minéralogie appliquée à l'environnement minier, la gestion et la valorisation des rejets miniers, la modélisation du comportement géochimique et environnemental des rejets miniers et des sites d'entreposage, le traitement et la prédiction de la qualité des eaux minières, la géotechnique minière et la restauration des sites miniers. Elle devra effectuer de la recherche et être à même d'assurer le financement des projets de ses étudiants aux cycles supérieurs via des fonds d'organismes subventionnaires ou autres. Elle sera appelée à assumer certaines tâches administratives à l'IRME et devra s'intégrer à l'équipe professorale en place.

EXIGENCES :

- Détenir un doctorat avec une spécialisation dans un ou plusieurs domaines associés à l'environnement et à la gestion des rejets miniers.
NOTE : *Les candidats en processus de finalisation de rédaction de leur thèse pourront être considérés.*
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit : la candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve de certaines conditions.

AUTRES CRITÈRES CONSIDÉRÉS COMME UN ATOUT :

- Un dossier de recherche universitaire bien établi *ou prometteur*, dans le but d'amorcer ou poursuivre un programme de recherche autonome, novateur et de haut niveau.
- Des compétences pédagogiques et aptitudes pour l'encadrement académique d'étudiants de 2^e et 3^e cycles.
Pour le candidat doctorant, démontrer ses dispositions et intérêts portant sur ses compétences.
- Une disposition et aptitude à s'intégrer, coopérer, échanger et travailler en équipe, ainsi que des capacités à s'impliquer dans le développement et la gestion de l'IRME.
- Une expérience industrielle et une bonne connaissance du secteur minier canadien ou international.
- Être membre d'un ordre professionnel tel que l'Ordre des ingénieurs du Québec ou l'Ordre des géologues du Québec.

LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL : Rouyn-Noranda

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 13 novembre 2017

TRAITEMENT : Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidat selon la convention collective en vigueur.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes ou résidents permanents. L'UQAT souscrit à un programme d'égalité en emploi (groupes visés : femmes, membres de minorités visibles et ethniques, Autochtones, personnes ayant un handicap).

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Un dossier de candidature comprend : un curriculum vitae, une lettre de motivation dans laquelle vous décrierez notamment votre philosophie d'enseignement et les grandes orientations de votre programmation de recherche proposée), deux lettres de recommandation, le diplôme de doctorat ou une lettre de la direction de thèse mentionnant la date du dépôt de la thèse.

Particularité : Pour que votre candidature soit considérée, vous devez y joindre un formulaire d'accès à l'égalité en emploi dûment rempli. Veuillez l'imprimer à partir du site : www.uqat.ca/emplois.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet, **en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h 30 le lundi 7 août 2017**, à l'attention de :

Monsieur Bruno Bussière, directeur

Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boulevard de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : 1 819 762-0971, poste 2531

Télécopieur : 1 819 797-4727

Courriel : bruno.bussiere@uqat.ca